

**Communauté d'Agglomération de
CERGY-PONTOISE**

Hôtel d'Agglomération
Parvis de la Préfecture – BP 80309
95027 CERGY PONTOISE Cedex
Tél : 01 34 41 91 69
Contact : Mme Célia BRODEAUX

INSTALLATION / FILIERE

- UVE de 160 000 t/an, fournissant plus de 165 000 MWh/an de chaleur au réseau de chaleur urbain
- Unité de compostage de fermentescibles de 29 000 t/an
- Centre de tri de collecte sélective de 16 000 t/an
- Centre de tri DIB de 70 000 t/an
- 5 déchetteries réceptionnant plus de 30 000 t/an
- Collecte des Points d'Apports Volontaires

MISSION CONFIEE

- Contrôle d'exploitation du service public de traitement des déchets pour la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise

MONTANT DE LA MISSION

- 34 k€

MONTANT DU CONTRAT DE DSP

- 10 millions € par an, pour un contrat de 25 ans (échéance 2021)



CARACTERISTIQUES DU PROJET

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) issu de la transformation, au 1er janvier 2004, du Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) de Cergy-Pontoise créé en 1984. Elle regroupe, dans le département du Val d'Oise (95) 13 communes, pour une population d'environ 192 5000 habitants.

La CACP a souhaité dès les années 1990 mettre en place une filière globale de valorisation des déchets incluant plusieurs installations permettant de traiter l'ensemble des déchets ménagers de la Communauté.

La filière ainsi créée, Auro'Environnement, est régie selon un contrat de délégation de service public qui a été attribué en 1997. Il inclut la construction et le financement de la filière, ainsi que son exploitation par CGECP pendant 25 ans.

La CCACP fait appel aux compétences de SAGE ENGINEERING depuis 2012 pour l'accompagner dans le contrôle de ce contrat, sur les plans techniques, réglementaires, économiques et financiers, et ce sur l'ensemble de la filière Auror'Environnement.

NOS MISSIONS

- Contrôle technique et réglementaire
- Contrôle des travaux, du renouvellement et de l'entretien
- Contrôle financier
- Contrôle de la tarification
- Contrôle technique et financier annuel
- Contractualisation du plan de GER

Focus :

SAGE ENGINEERING a procédé au premier audit financier de la filière en 2012, et depuis, accompagne la CACP pour mieux contrôler et faire évoluer le contrat. SAGE a également accompagné la CACP pour la reconstruction du centre de tri après son incendie en 2013.